

Ali Benmakhlouf et Jean-François Lavigne (éds), Avenir de la raison, Devenir des rationalités - Actes du XXIX^e Congrès de l'Association des Sociétés de philosophie de langue française (ASPLF), Nice, 27 août-1^{er} septembre 2002, Paris, Vrin, 2004.

**LA RAISON PRATIQUE EXISTE-T-ELLE ?
EXAMEN DE DAVID HUME, *TREATISE* II.III.3 :
« SUR LES MOTIFS INFLUENÇANT LA VOLONTÉ »**

p. 215-220.

Daniel SCHULTHESS

INTRODUCTION

La raison pratique, si elle existe, est une forme de la raison qui intervient dans l'action humaine en général, alors que la raison théorique s'exprime dans la formation des jugements. La fonction de la raison pratique consiste dans la recherche par l'agent de l'optimalité pour son action. Cette recherche s'exerce sur des données psychologiques entrantes et produit un état de sortie. La relation des données entrantes et de l'état de sortie peut être vue normativement, et l'idée d'une rationalité pratique inclut à ce titre la mise en œuvre de normes d'optimalité. Si le couple « données entrantes » / « état de sortie » ne satisfait pas une norme d'optimalité, l'agent sera dit irrationnel dans cette occasion. – Pour le présent exposé, il convient que nous distinguions deux notions de raison pratique, l'une forte, l'autre faible, se différenciant selon que les données entrantes elles-mêmes sont vues normativement ou non. Les données psychologiques entrantes se distribuent ordinairement en deux rubriques, les croyances et les assignations de valeur à des états de choses (on dit souvent « les désirs »). S'agissant des croyances, il n'est pas tout à fait exclu de rattacher à la notion de raison pratique la mise en œuvre de normes les concernant. Même Hume pourrait se rattacher à ce parti pris puisqu'il envisage une forme d'irrationalité de l'agent fondée sur la fausseté des croyances (*A Treatise of Human Nature*, II.III.3, p. 416, l. 25-27 – dans la suite, tous nos renvois sont à ce texte). Mais c'est sur l'autre rubrique, celle de l'assignation des valeurs, que je veux me pencher ici. La raison pratique forte inclut une approche elle-même normative des assignations de valeur à des états de choses, tandis que la version faible l'exclut. Dans cet exposé, je ne prendrai en considération à titre principal que la notion de raison pratique faible. C'est d'elle que je parlerai comme de « la » raison pratique. – Sur ces préalables, voici le point qui m'intéresse. Je montrerai que pour Hume,

la raison pratique même faible n'existe pas. Cette position reflète chez lui un différend important avec un courant récent qu'on a tendance à rattacher au philosophe écossais, celui de la théorie de la rationalité pratique dans ses différents emplois. C'est un corpus théorique considérable qu'on peut dire assez largement néo-huméen : microéconomie, théorie de la décision, théorie du choix rationnel, théorie des jeux, et même théorie de la justice avec John Rawls, etc. De toutes ces élaborations, on peut dire qu'elles acceptent une notion de rationalité pratique que Hume rejetait. Je localiserai d'abord ce rejet, puis je m'interrogerai sur son arrière-fond, pour enfin prendre position dans le débat.

LE RÔLE DE LA RAISON DANS L'ACTION SELON HUME

L'inexistence de la raison pratique aux yeux de Hume se manifeste dans le *Treatise* II.III.3. Ce texte connu entend écarter une erreur que commettent les philosophes : celle d'admettre la raison parmi les motifs de la volonté. Dans cette section de son traité, Hume procède d'abord constructivement. Il expose sa conception de la collaboration entre raison et passions. Ce sont toujours les passions, souligne-t-il, qui produisent à l'égard des choses des attirances et des aversions conduisant à l'action. La raison joue un rôle, mais seulement comme instrument d'orientation opérant sur des attitudes qui ne lui doivent rien. L'élément-clé, c'est que celles-ci ne peuvent pas être suscitées par la raison, et que nous devons nous en remettre aux passions pour agir. De là cette célèbre formule provocante : « La raison est et doit être seulement l'esclave des passions, et elle ne peut jamais prétendre à un autre office qu'à celui de les servir et de leur obéir. » (p. 415, l. 18-20) Hume met ensuite sa position à l'épreuve. Il s'attache à rendre compte des conditions dans lesquelles on pourra dire qu'une passion est irrationnelle (« unreasonable », p. 416, l. 5 *et passim*). Cela pourra se dire pour deux motifs : ou bien parce que « la passion est fondée sur la supposition de l'existence d'objets qui en réalité n'existent pas », ou bien parce que la passion est orientée par une appréciation fautive des rapports entre causes et effets. En dehors de ces deux cas, on ne pourra pas juger irrationnelle une passion.

LE REJET DE LA RAISON PRATIQUE FORTE

Hume prend alors trois exemples. Il entend montrer que ce ne sont pas des exemples d'irrationalité, alors qu'on tendrait spontanément à les traiter comme tels. Voici les deux premiers : « Il n'est pas contraire à la raison de préférer la destruction du monde entier à une égratignure à mon doigt » ; « Il n'est pas contraire à la raison que je choisisse ma ruine totale pour prévenir le plus petit malaise d'un Indien ou d'une personne complètement inconnue de moi. » Les déclarations de Hume relatives à ces deux exemples relèvent d'une problématique de la rationalité pratique forte. Ce qui est en jeu, ce sont des assignations de valeur à des états de choses, qui sont ici des assignations inhabituelles, témoignant d'un égoïsme radical pour la première, et d'un altruisme radical pour la deuxième. Par ces exemples, Hume revendique son rejet de ce qui serait le trait spécifique de la rationalité pratique forte, à savoir une approche normative, fondée dans la raison, des assignations de

valeur à des états de choses. Il est assez clair que la raison telle que Hume la conçoit ne se prononce pas sur les assignations de valeur. Cet aspect de la question ne me retiendra pas davantage.

LE REJET DE LA RAISON PRATIQUE FAIBLE

Le troisième exemple est d'une autre portée : « Il est tout aussi peu contraire à la raison de préférer même, à mon propre bien plus grand, mon propre bien reconnu moindre, et d'avoir un penchant plus ardent pour le second que pour le premier. » (p. 416, l. 18-20) L'explication d'un tel phénomène est donnée dans les termes d'une mécanique de l'esprit, mise en parallèle avec la mécanique des corps et plus précisément celle des poids, des poulies et des leviers : « Un bien négligeable peut, du fait de certaines circonstances, produire un désir supérieur à celui qui découle de l'occasion la plus valable de se réjouir ; à cela, il n'y a rien de plus extraordinaire qu'au fait de voir, en mécanique, un poids d'une livre en soulever une centaine du fait d'un avantage de sa situation. » (*ibid.*). Ce qui serait un cas d'irrationalité pour nos théoriciens de la décision rationnelle (souvent ils parlent aussi d'*akrasia*, le terme grec pour l'absence de maîtrise rationnelle de soi) relève, selon Hume, d'une mécanique des passions, et nullement d'une défaillance à laquelle la raison aurait part. La question surgit donc avec acuité : peut-on défendre, contre Hume, l'existence de la raison pratique même faible ?

APPROCHE DESCRIPTIVE DE LA DÉLIBÉRATION

Pour ouvrir le dossier, je commence par là où il faut sans doute commencer : se demander quel est le travail à faire, avant d'en venir à la question de savoir quel pouvoir de l'esprit – raison ou passions – s'en charge. Ce travail est celui de la délibération. Celle-ci exige des ingrédients de divers types : tout d'abord, la compréhension d'un espace des actions que nous pouvons poser à un moment donné ; ensuite, la compréhension d'un autre espace des façons dont, dans le monde, les choses peuvent tourner, nos actions étant posées ; ensemble, ces ingrédients définissent des issues ; ces issues, bien entendu, sont plaisantes ou déplaisantes. – J'ai présenté ainsi l'idée d'un tableau de décision. Le travail de délibération pris de façon large comporte les quatre moments suivants. D'abord, un moment d'ouverture : construire les issues possibles dans leur variété, y compris dans la distance temporelle (C). Ensuite, un double moment d'intégration : ordonner les issues selon leur valeur (O), prendre une d'elle comme la meilleure (P). Et finalement le moment de l'action : agir en fonction de celle-ci (A). Les moments d'intégration (O) et (P) impliquent l'assignation de valeurs aux états de choses que sont les issues. La question est maintenant : quel pouvoir de l'esprit s'exerce-t-il dans ces différents moments ? Hume soutient que ce sont les passions, que la raison n'a pas part à cette tâche en dehors sans doute du premier moment (C). Pour nous en convaincre, il entreprend de déconstruire, dans les derniers paragraphes de la section (p. 417-418), la plausibilité apparente de la position du rationaliste pratique. Celui-ci croit pouvoir s'appuyer sur l'absence d'« émotion

sensible » dans la plupart des cas où les passions exercent leur empire sur la volonté. Il observe que cette absence caractérise aussi la plupart des usages de la raison. De ce fait, le rationaliste pratique a cru que la passion avait disparu du contexte de l'action, alors qu'elle n'était simplement pas remarquée; et il a pu penser que, dans les cas où nous ne sentons pas d'émotion, la raison seule dirigeait la volonté. Mais Hume entend le détromper. Le rationaliste pratique ignore l'existence, dans l'esprit humain, de « certains désirs calmes et de tendances qui, alors même qu'ils sont réellement des passions, produisent peu d'émotion dans l'esprit et sont plus connus par leurs effets que par le sentiment immédiat ou la sensation » (p. 417, l. 21-24). Hume enchaîne avec des exemples : la bienveillance et le ressentiment, l'amour de la vie, la gentillesse envers les enfants, l'appétit général du bien, l'aversion pour le mal. – Nous voici donc aux prises avec une question plus spécifique : les passions calmes, dont la réalité est bien entendu indéniable, peuvent-elles faire le travail que Hume attend d'elles ? Son modèle phénoménologique n'est pas sans subtilité, comme on s'en aperçoit en faisant la liste des oppositions entre les passions violentes et calmes :

- les passions violentes sont des émotions sensibles, les passions calmes non
- les passions violentes s'associent à un plaisir ou à un déplaisir présents, les passions calmes non (on pourrait commenter les deux points précédents en prêtant aux premières le caractère d'épisodes, et aux secondes un caractère dispositionnel)
- les passions violentes prennent un objet circonscrit, local, les passions calmes un objet plus global
- les passions violentes et les passions calmes sont les pôles de conflits psychologiques.

LE PARTAGE RAISON/PASSIONS

La question des fonctions qu'on peut prêter aux passions n'est pas facile à trancher. Evidemment, Hume doit se montrer généreux dans sa façon de construire les possibilités des passions calmes et on pourrait lui chercher querelle sur ce point. Il doit en particulier prendre de façon peu discriminante l'objet qu'on peut prêter aux passions, alors qu'on a parfois, dans l'histoire de la distribution des rôles entre désirs non rationnels et raison, joué sur la question de l'objet qu'on pouvait prêter aux uns et à l'autre. Platon par exemple s'est servi du point suivant : la soif, le désir sensible de boire, nous porte à boire quoi que ce soit de buvable se trouvant à notre portée; la raison décrète alors qu'il y a des choses bonnes à boire et d'autres qui ne le sont pas, et à ce titre elle nous détourne du désir de prendre un breuvage inapproprié (*République* IV, 437b et s.). Mais il me semble que la conviction qu'une forme de la rationalité est mise en jeu dans la délibération ne procède pas nécessairement de ce niveau-là – celui de l'objet – de la phénoménologie des passions. Je me servirai de l'idée suivante : pour qu'une passion, qu'elle soit calme ou violente, joue pour l'action le rôle que Hume veut lui faire jouer, il faut que l'esprit en soit affecté (« en acte », « factuellement », « catégoriquement »), que ce soit dans l'ordre de la disposition non remarquée ou de l'épisode remarqué. Mais rien ne nous incite à penser que la phénoménologie de la délibération puisse se contenter de l'affection « catégorique ».

Quand nous délibérons, nous ne sommes pas toujours affectés des passions auxquelles nous serions sujets dans le cours de la réalisation des issues du tableau de décision. De ce fait, la réalisation des issues et la délibération à leur sujet sont insérées de façon très différente dans le tissu de la vie émotionnelle. Dans les moments (O) et (P), on peut bien donner un rôle aux passions pour l'assignation de valeurs aux issues, mais pas de façon systématiquement catégorique ou « engagée ». Je dirais que la délibération donne essentiellement aux passions un caractère conditionnel. En élaborant davantage cette remarque initiale, on peut observer que le rationalisme pratique et l'approche de Hume décrivent deux dynamiques psychologiquement différentes dans le domaine qui nous intéresse. J'essaie brièvement d'esquisser ici la première et de montrer son opposition avec la seconde.

LA DYNAMIQUE DÉLIBÉRATIVE RATIONALISTE

– La délibération n'opère pas sur un fond où toutes les passions concernées seraient en acte ; elle fait porter sur les issues, pour évaluer celles-ci, ce que l'on pourrait appeler des passions possibles ; à l'évidence, l'expérience passée joue ici un rôle important.

– Une raison pour ainsi dire synoptique prend l'initiative de cette évaluation, et elle a la capacité de « symboliser » dans le présent de la délibération des passions possibles ou futures.

– Elle a quelque chose d'impartial ou de neutre et on pourrait lui prêter le discours suivant : « passions, que vous soyez en acte dans l'agent ou simplement possibles, vous aurez toutes droit à la parole, quoique l'une seulement d'entre vous l'emportera ».

– Pour les passions, le fait de figurer dans la délibération n'a encore aucun impact motivationnel.

– La raison est arbitre des passions, à côté du fait qu'elle reste leur instrument (on soulignera que l'arbitre ne décide pas du sort de la partie jouée).

– La raison pratique faible nous extrait d'une mécanique des passions en acte (contre Hume) puisque son verdict n'en est pas dépendant : elle découle d'un horizon plus large.

CONCLUSION

Le rôle de la rationalité pratique faible tient à ce régime de confrontation d'issues liées à l'action, qui n'est pas la confrontation psychologique des passions en acte. La raison consiste ici à savoir faire porter des passions possibles sur des états de choses possibles pour évaluer ces derniers. Il y a quelque chose de cartésien dans ce tableau : nous pouvons nous arrêter, nous pouvons nous trouver dans une suspension de la motivation. S'agissant des issues avec la résonance émotionnelle qui en règle l'évaluation (l'assignation des valeurs), elles sont données en idée sans être données « en vécu ».

En retour, on doit se demander comment la délibération hérite quelque chose des passions même seulement possibles. Comment le « retour des passions » se fait-il dans la motivation si on prétend qu'elles ont été suspendues ? Que fait en propre la raison

dans la problématique telle que la voit le rationaliste pratique faible? Est-elle un motif influençant la volonté? Voici comment on peut aborder ces questions. La raison décrète laquelle des passions possibles émerge du tableau de décision, dans un contexte qui prépare la réalisation de son objet. Ce décret lui permet d'activer dans le présent l'impact motivationnel de l'issue favorisée. Elle laisse les autres passions à leur simple possibilité. Ce qui est remarquable, c'est que même avec ce rôle-clé attribué à la raison, il n'est pas dit que ce soit la raison qui motive la volonté. Le rationalisme pratique faible n'a rien à redire à la formule provocante de Hume, dans laquelle la raison sert les passions et leur obéit.